

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

**Présents :** M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mmes FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir :** Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DARSAUT (pouvoir à Mme LEMBEZAT), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

**Secrétaire de séance :** M. COSTEDOAT

---

**23 – 140 - DÉCISION MODIFICATIVE 2 – BUDGET PRINCIPAL VILLE**

**Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à quelques réajustements budgétaires concernant le budget principal de la commune au niveau de la section de fonctionnement et d'investissement sans incidences sur l'équilibre global.

Pour la section de fonctionnement en dépense, un ensemble de réajustements de + 395 000 € concernant :

- le chapitre 012 des frais de personnel + 115 000 €
- le chapitre 65 des charges de gestion courantes + 50 000 €
- le virement à la section d'investissement + 230 000 €

Pour la section de fonctionnement en recette, un ensemble de réajustements de + 395 000 € concernant :

- le chapitre 70 produit des services - 11 500 €
- le chapitre 73 impôts et taxes + 73 700 €
- le chapitre 013 atténuations de charges + 15 500 €
- le chapitre 74 dotations et participations + 317 300 €

Pour la section d'investissement en dépense, un ensemble de réajustements de + 230 000 € concernant :

- Opération 15 matériels mobiliers et équipements + 7 000 €
- Opération 18 équipements sportifs et matériel + 3 000 €
- Opération 20 salle Planté - 71 100 €
- Opération 27 logiciel matériel informatique + 15 000 €
- Opération 29 réseau EP + 276 100 €

Pour la section d'investissement en recette, un ensemble de réajustements de + 230 000 € concernant :

- le virement de la section de fonctionnement + 230 000 €

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 064-216404301-20231219-23DEL140-BF



**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour – 4 contre (M. CONEJERO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, M. MELIANDE) – 2 abstentions (MM. BERGES, LABENNE), approuve la décision modificative n°2 du budget principal de la ville.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 19 décembre 2023  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON**

**Publiée le**

